

## Coupon réponse

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les dons, legs, donations et assurances-vie.

Je désire être contacté par le Président ou le trésorier de l'association Adapei88

**Mes coordonnées :**

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
ADRESSE : .....  
.....  
CODE POSTAL : .....  
VILLE : .....  
Email : .....  
Téléphone : .....

# Adapei88

9, rue Antoine Hurault  
C.S. 20004  
88027 Epinal Cedex



Tableau réalisé lors de l'inauguration du foyer d'accueil médicalisé "Le Patio" de Saint-Dié des Vosges

*Nous sommes à votre disposition pour en parler en toute confidentialité*

**Contacts :**

**Président Adapei88**

Tel : 03 29 29 11 02 (secrétariat)

E-mail : [secretariat@adapei88.asso.fr](mailto:secretariat@adapei88.asso.fr)

**secrétariat**

E-mail : [secretassoc@orange.fr](mailto:secretassoc@orange.fr)



**ASSOCIATION  
DÉPARTEMENTALE DES  
AMIS ET PARENTS DE  
PERSONNES DÉFICIENTES  
INTELLECTUELLES DES  
VOSGES**

**DONS,  
DONATIONS,  
LEGS,  
ASSURANCES-VIE.**

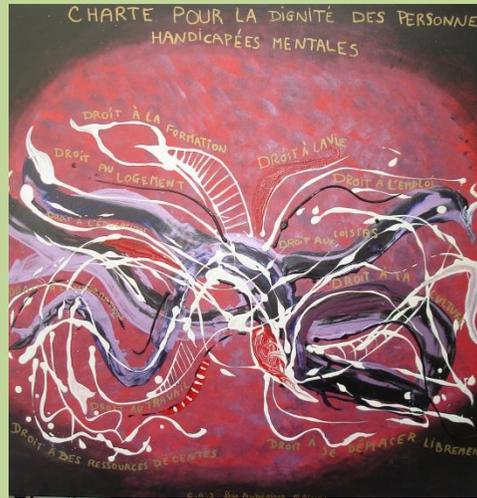
# Adapei88

Créée en 1960, elle a pour but :

- *Accompagner et défendre les droits des enfants et adultes déficients intellectuels.*
- *Favoriser l'éducation et l'autonomie des personnes handicapées.*
- *Aider et informer les familles touchées par le handicap.*
- *De gérer 28 établissements et services accueillant plus de 900 personnes handicapées.*

**Accueillir - Informer Eduquer**  
**Accompagner - Héberger**

**Permettre à chacun de vivre sa vie malgré ses déficiences, est le sens de notre engagement à tous.**



Charte pour la dignité peinte par les usagers du foyer de jour d'Epinal.

### ***Vous voulez faire un don :***

Comme particulier, vous pouvez à tout moment faire un don à l'Adapei88. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un abattement de votre impôt sur le revenu ou de votre impôt sur la fortune (ISF) si vous êtes assujetti.

### ***Vous préférez une donation :***

La donation doit être faite devant notaire en faveur de l'Adapei88. Elle ne pourra être acceptée que si elle ne porte pas atteinte à vos héritiers légaux. Elle est immédiate et irrévocable. Elle peut porter sur une partie de vos biens : maison, appartement, meubles, bijoux....

### ***Vous envisagez un legs :***

Ce sont des dons fait par testament. Un legs est révocable et modifiable à tout moment. Il est exonéré des droits de succession. Si vous avez des héritiers légaux, le legs ne peut porter que sur une partie de l'héritage (dite la quotité disponible).

### ***Vous possédez une assurance-vie :***

Il suffit de désigner l'Adapei88 comme bénéficiaire du contrat. Cette désignation est révocable à tout moment.

### ***L'Adapei 88 est une association de bienfaisance :***

L'Adapei88 est reconnue comme association de bienfaisance par la préfecture des Vosges depuis le 6 novembre 2013. Ainsi, 100% du patrimoine que vous décidez de donner à l'Adapei88 servira directement à financer notre mission d'aide aux enfants et adultes déficients intellectuels accueillis dans nos établissements.

### ***Comment être certain que l'argent légué sera bien utilisé ?***

L'Adapei88 est représenté par un conseil d'administration où siègent les parent et amis d'enfants et d'adultes handicapés. Nos comptes sont vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes, et présentés à l'assemblée générale.